



■ La société Boralex, à l'initiative du projet, exploite le plus grand site éolien de Haute-Loire, entre Ally et Mercoeur. Photo archives Fabien HISBACQ

SAINT-JEAN-DE-NAY/LE VERNET

Éoliennes : les riverains ont besoin de garanties

Des éoliennes à Saint-Jean-de-Nay ? Pourquoi pas, mais à certaines conditions. Une réunion d'information était organisée samedi.

Une petite centaine de personnes s'est massée dans la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Nay pour une réunion d'information à l'initiative de Regards de la Durande. « Nous avons convié tout le monde pour informer sur les éoliennes. Des spécialistes sont venus parler des risques », explique le président de l'association, Franck Mouilhade.

La santé de la population peut-elle être affectée ?

L'inquiétude monte à Saint-Jean-de-Nay et au Vernet. « Nous ne sommes pas anti-éolien, clarifie le président. Simplement, nous voulons des garanties pour notre qualité de vie. » L'été dernier, il est allé à la



« Nous ne sommes pas anti-éolien »

Franck Mouilhade,
président de l'association
Regards de la Durande

rencontre de Boralex, l'entreprise à l'origine du projet, pour demander une implantation des éoliennes à 1 500 mètres des habitations au lieu des 500 mètres prévus par la loi. « Ils ont refusé », regrette Franck Mouilhade.

Le président de l'association Protégeons Taillard, Henri Delolme, a fait un point santé. « Il faut une distance suffisante pour éviter que la population soit impactée. Chez les adultes, la proximité avec des éoliennes trouble le sommeil et l'humeur. Pour les enfants, il y a des difficultés d'apprentissage... » Pour lui, la distance à respecter devrait être la hauteur de l'éolienne multipliée par 10. Henri Delolme est à la tête de cette association qui vise à protéger la nature de la forêt de Taillard, entre les Monts du Pilat, dans la Loire, le Pays de Montfaucon, en Haute-Loire, et sur les confins de l'Ardèche. L'implantation d'éoliennes y est envisagée.

Les premières démarches administratives en 2017

En plus des scientifiques, des habitants d'Ally sont venus raconter leur expérience après l'implantation d'éoliennes par l'entreprise Boralex. Noëlle Marcher, présidente d'Ally-Mercoeur Vivre en paix, raconte avec colère : « Depuis l'installation en 2005, nous nous sentons trahis. Elles font du bruit. Les premiers hivers, elles projetaient même des amas de glace quand elles se mettaient en route ». À défaut de pouvoir faire changer les choses chez eux, ces habitants donnent de leur temps pour témoigner dans des communes concernées par ce type de projet.



■ Une centaine de personnes sont venues de Saint-Jean-de-Nay, du Vernet et des villages alentours. Photo DR

Le projet à l'étude

Boralex souhaite planter de six à douze éoliennes entre « Beyssac » et Le Vernet, puis entre « La Durande » et « Thioilent ». Chacune des machines aurait une puissance unitaire de 2 à 3 MW pour une hauteur de 150 mètres. Un mât météorologique a été installé par l'entreprise pour évaluer les capacités de production d'électricité. Les résultats de diverses études, dont une environnementale, sont attendus au premier trimestre 2017.

« Nous n'avons pas vu beaucoup de communes résister à ces géants », souffle Franck Mouilhade. Pourtant cela existe. L'ancien président de l'association pour la Préservation des paysages exceptionnels du Mézenc, René Valla, en est la preuve. « Nous avons fait supprimer vingt-huit éoliennes au pied du Mézenc et six non loin du Chambon-sur-Lignon, côté Ardèche. Nous ne nous battons pas

contre les éoliennes, mais pour la préservation des paysages et de la qualité de vie. »

Le combat s'annonce encore long. Boralex doit faire les premières démarches administratives dès le deuxième trimestre 2017 si les élus donnent leur accord. Ces derniers attendent les résultats de l'étude lancée par l'entreprise avant de prendre une décision.

Emma Jouve